

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 5 novembre 2020 à 18h30
Conseil d'école réalisé en visioconférence

Personnes présentes :

- Monsieur BEYSSAC : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Monsieur AUCHÉ : responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE et COUDRAY et Monsieur MERCIER.
- Représentant des PEP 28 : Monsieur CATTIN.
- Enseignants : Mesdames PEYROU, HUITEL, KARSENTY, NAVEAU, SAVARIAU, LONGÉPÉ, Monsieur VIZERIE.

Personnes excusées :

- Madame FERANT, Inspectrice de l'Education nationale.

Résultats des élections du vendredi 12 octobre :

Nombre d'inscrits : 155, nombre de votants : 81, nombre de bulletins blancs ou nuls : 6, taux de participation : 52%, nombre de sièges pourvus 5 par la liste PEEP : M. MERCIER, M^{me} HOOGE, M^{me} MARTINS, M^{me} AUBERT, M^{me} COUDRAY titulaires et M^{me} FERNANDES, M^{me} SCHROEYERS, M^{me} SENEZ, M^{me} FERREIRA, M^{me} BONAQUE suppléantes.

Règlement intérieur :

Proposition de la modification suivante dans la partie TITRE II : FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE :
« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national ».

Bilan de rentrée :

-Les effectifs des classes :

Enseignant	Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme SAVARIAU Mme LONGÉPÉ	PS MS	10	10							20
Mme NAVEAU	MS GS		5	17						22
Mme KARSENTY	CP CE1				17	8				25
M. VIZERIE Mme PEYROU	CE2 CM1						14	8		22
Mme PETROU Mme HUITEL	CM1 CM2							8	14	22
		10	15	17	17	8	14	16	14	111

Nous observons une baisse de 4 élèves par rapport à l'année dernière. Prévisions pour l'année prochaine : arrivée de 16 PS et départ de 14 CM2.

-L'étude dirigée se poursuit pour cette année scolaire. Elle est assurée par M^{me} NAVEAU les lundis, mardis et jeudis. Actuellement, 12 élèves du CM1 au CM2 bénéficient de ce service. L'ouverture d'une deuxième étude dirigée est en projet. Elle serait assurée par M^{me} GAUDICHET Christel.

-Aide aux élèves en difficulté : trois élèves bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ils sont accompagnés par l'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap M^{me} GAUDICHET Christel (AESH) qui intervient toute la semaine sur l'école.

-Les APC sont proposées, à des groupes de 4 à 6 élèves du CP au CM2, sur le temps du midi (12h30/ 13h15) ou du soir (16h30/17h30). Activité non obligatoire, les parents donnent leur accord à réception d'un document récapitulant les dates et les horaires et le contenu pédagogique.

Cette année, comme l'année dernière, le travail est axé sur la lecture. Chaque enseignante décrit les activités proposées.

Évaluations CP et CE1 :

Les évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1 ont été passées mi-septembre.

Le bilan montre que la plupart des élèves de ces classes ont un bon niveau scolaire malgré le confinement de l'année dernière. Des rendez-vous pour les parents de certains élèves sont proposés.

Plan de continuité pédagogique :

Ce plan est présenté au conseil d'école. Il s'inscrit dans l'hypothèse d'une circulation active du virus en anticipant les modalités de fonctionnement de notre école suivant deux hypothèses :

-Hypothèse 1 : si des règles sanitaires plus strictes, entraînant une réduction des capacités d'accueil, notamment du fait des règles de distanciation, étaient appliquées en cas de circulation active du virus. Les élèves seraient alors accueillis par demi-groupe classe une semaine sur deux.

-Hypothèse 2 : en cas de circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture de l'école.

Le nouveau protocole mis en place à partir du 2 novembre implique de nouvelles contraintes : port du masque par les élèves en l'élémentaire, lavage des mains plus fréquent, récréations décalées, plus de sport collectif, plus de sorties scolaires, plus de réunion en présentiel.

Tous les élèves possédaient un masque à la rentrée du 2 novembre. Les enseignants remercient les parents pour leur implication.

Bilan du projet d'école :

Le bilan du projet d'école 2016-2019 est présenté au conseil d'école ainsi que les perspectives pour le futur projet dont les grands axes pourraient être : l'orthographe, le calcul mental et la pratique de l'oral.

Plan Particulier de Mise en Sûreté :

Le PPMS est présenté au conseil d'école. Quatre exercices, avec les élèves, sont prévus au cours de cette année.

Deux exercices incendie, un exercice risques majeurs et un exercice attentat intrusion. Le premier exercice incendie a été réalisé le 25 septembre et le PPMS attentat intrusion le 16 octobre. Dans cet exercice, la difficulté de la mise en place d'une alerte rapide et silencieuse dans toutes les classes de l'école est récurrente. L'idéal serait l'installation d'un système d'alerte lumineux. M. AUCHÉ propose d'étudier cette solution.

Activités et sorties éducatives :

-Parcours culturel : travail sur les thèmes : des animaux, du sport et de l'œuvre de l'artiste Daniel BUREN.

-Natation à l'Odysée pour la classe des CE2/CM1 au 1^{er} trimestre et pour la classe des CP/CE1 au 3^e trimestre mais l'Odysée est fermée au mois de novembre.

-Participation à l'opération Ecolire pour la classe des CM1/CM2, CE2/CM1 et PS/MS sur l'année scolaire.

-Travail en collaboration avec la bibliothèque de Nogent pour toutes les classes, par le prêt de caisses de livres et pour Ecolire.

-Sorties à la ferme de Ouerray le vendredi 9 octobre pour les MS/GS et le mardi 13 octobre pour les PS/MS.

-Participation à l'opération Semaine de l'arbre pour la classe des CE2/CM1 au mois de novembre. La plantation est annulée, en raison du nouveau protocole sanitaire, cependant l'animation en classe est maintenue.

-Visite à la Mairie de Nogent-le-Phaye par la classe des CP/CE1, le jeudi 5 novembre. Les élèves, accueillis par Monsieur le Maire, ont découvert les symboles de la République.

En projet :

-Jardinage pour les classes de PS/MS et MS/GS.

-Foot à l'école pour la classe des CP/CE1.

-Equitation pour les classes des CE2/CM1 et CM1/CM2.

-Participation de l'école aux Restos du cœur et à une opération de recyclage de piles.

Dates à retenir :

-Le marché de Noël n'est pas prévu dans le contexte actuel. Cependant l'ASSPEN organise une vente de chocolats jusqu'au 13 novembre.

-Le spectacle de fin d'année est prévu le vendredi 25 juin à la salle culturelle suivi à 18h00 par la kermesse organisée par l'ASSPEN.

La municipalité a donné une subvention de 1000 euros pour la coopérative scolaire afin d'aider aux financements des différentes activités. L'équipe enseignante remercie la municipalité.

Travaux de la municipalité :

-Réparation des vasques dans les sanitaires côté maternelle.

-Dans la salle de motricité, réparation des lamelles sous la verrière.

-Installation d'un système de fixation pour la porte côté cour.

-Réparation des jeux de cour.

-Rénovation des planches d'un des jardins de l'école.

-Installation de prises électriques dans la classe de M. VIZERIE.

- Câblage du réseau Internet sur l'ensemble de l'école et suppression du wifi côté maternelle et suppression partielle, côté élémentaire, pour permettre l'utilisation des ordinateurs de la classe mobile.

- Aménagement des accueils extérieurs, aux entrées de l'école, et aménagement d'un parking supplémentaire.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces travaux.

Questions des parents :

Scolaire:

- Lors du Conseil d'école de juin, les parents d'élèves ont proposé que les recettes de la coopérative scolaire de l'année scolaire 2019/20 non utilisées en raison de l'annulation des activités soient redistribuées sur 2020/21. Quels sont les projets pour cette nouvelle année scolaire ?

Comme nous en avons parlé précédemment, des projets sont à l'étude. Cependant, ne connaissant pas la date de la fin du protocole sanitaire, l'équipe pédagogique reste dans une situation d'attente.

- A plusieurs reprises, la sortie de la classe de CM1 CM2 en fin de semaine s'est faite avec du retard.

Est-il possible de respecter l'horaire de sortie ? *Pour rappel, les horaires de sortie, de 11h45 et de 16h30 correspondent à la fin de la classe. Il faut donc quelques minutes avant que chaque classe se rende au portail. Des retards ont pu se produire, mais l'équipe enseignante a le souci de la ponctualité.*

- L'absence de devoirs en classe de CM1 CM2 inquiète. Quelle en est la raison ? *En principe, les enseignants doivent donner uniquement, pour les devoirs, des leçons à apprendre, des textes à lire. Dans la pratique, des exercices écrits sont aussi proposés. Cela sera, maintenant, aussi le cas pour la classe des CM1-CM2.*

- Des parents seraient intéressés par l'aide aux devoirs pour les niveaux de classes plus bas que ceux déjà concernés. Est-ce envisageable ? *Voir le projet présenté dans la partie étude dirigée.*

- En cas d'absence d'un élève pour cas probable ou confirmé de Covid 19, qu'est-il prévu pour assurer la continuité scolaire ? *La continuité pédagogique est assurée comme cela a été le cas pour plusieurs élèves depuis la rentrée de septembre.*

- Un parent se questionne sur le chemin préconisé pour la sortie de la classe des MS/GS et son respect des règles sanitaires. *L'organisation de la sortie des classes, suivant la configuration de l'école, est optimisée afin de répondre au mieux aux contraintes sanitaires. Malgré tout, cette organisation implique un temps d'attente pour les parents afin d'éviter les croisements notamment pour la classe de MS-GS.*

Périscolaire :

- Certaines familles ont reçu un mail d'information de la part des Pep 28 détaillant le projet pédagogique établi. Nous nous interrogeons sur les modalités de transmission des données personnelles et sur le fait que l'ensemble des familles concernées ne semble pas avoir été destinataires de cet email. *Les PEP 28 ont utilisé les adresses mail des fiches sanitaires des élèves et respectent les recommandations du RGPD. Si des parents n'ont pas reçu ce projet, ils peuvent le signaler. En complément, le projet pédagogique sera mis en ligne sur le site internet de la Mairie.*

- De plus, nous nous étonnons de son contenu où il manque toute la partie opérationnelle et spécifique à Nogent le Phaye. *Le projet pédagogique ne se programme pas sur l'année scolaire, mais s'élabore par période et en s'adaptant aux enfants.*

- Quelles sont les consignes sanitaires durant l'accueil périscolaire quant au lavage des mains, les allers-retours aux toilettes et le nettoyage des tables après le goûter ? *Le lavage des mains est régulier ainsi que le lavage des tables. La vigilance est accrue en cette période. Un problème est signalé concernant la hauteur des lavabos pour les enfants plus petits. La présence d'un marchepied pourrait résoudre le problème.*

- En quoi consistent les activités proposées sur le temps du midi ? *Sur le temps du midi, des activités variées sont proposées, sans planning. Il n'y a pas d'obligation pour les élèves d'y participer.*

- Des enfants ont fait l'objet de sobriquet de la part d'un membre Pep28. Sobriquet repris par la suite par d'autres enfants. Les RPE souhaitent qu'une prise de conscience se fasse sur l'utilisation de ce type de qualificatif à l'égard d'un enfant et demandent à ce que cela ne se reproduise pas. *Un surnom péjoratif, repris ensuite par les élèves a été effectivement donné. Cela ne se reproduira pas, de même que la diffusion, par erreur, d'une musique inappropriée.*

- Quelles sont les consignes de sécurité concernant le départ des enfants sur le temps périscolaire ? *Un tableau des sorties des enfants est tenu à jour avec les horaires des départs. Une vérification de l'identité des personnes nouvelles, se présentant à la garderie, est effectuée.*

Mairie :

- Quelle sera la nouvelle tarification du temps périscolaire à compter de janvier 2021? *La nouvelle tarification sera votée par le conseil municipal le 17 novembre avec le souci de garder une tarification raisonnable sans hausse notable, mais modérée.*
- Les RPE souhaitent attirer l'attention de la mairie sur des propos inappropriés d'un agent à l'égard des enfants lors du temps de restauration (vulgarités, ton agressif) Les RPE exigent que cela ne se reproduise pas. *La Mairie a fait un rappel à l'agent concerné et procède étape par étape.*
- Certaines règles de la cantine comme la présence de poubelle sur les tables ou l'interdiction de parler pour les enfants étonnent. Est-il possible d'apporter un peu de bon sens dans ces pratiques ? - Est-il possible d'installer un abri aux entrées d'école pour les enfants qui attendent l'ouverture sous la pluie ? *Il y a une poubelle, sous forme de barquette, mise de façon ponctuelle sur les tables. Les élèves n'ont pas l'interdiction de parler à la cantine d'après la Mairie. L'installation d'un abri, aux entrées de l'école, pourrait être étudiée dans le cadre du projet de la construction de la nouvelle salle de restauration scolaire.*

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 11 février 2021 de 18h00 à 20h00.

Fin du conseil d'école à 20h35.

La secrétaire de séance :
M^{me} PEYROU

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE